

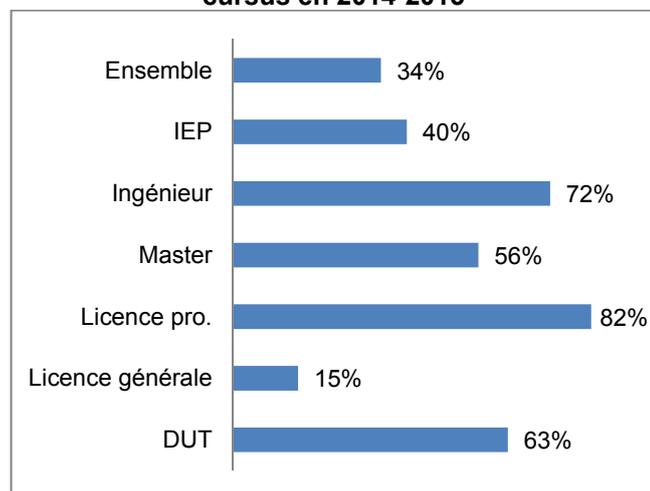
## Un tiers des étudiants a effectué un stage en 2014-2015

Un peu plus d'un tiers des étudiants a effectué un stage lors de l'année universitaire 2014-2015. La proportion de stagiaires est plus importante dans les formations professionnalisantes (DUT, licences professionnelles, formations d'ingénieurs) et augmente avec le nombre d'années d'études. Les deux tiers des stages se déroulent dans la région administrative de l'établissement d'étude et 10 % à l'étranger. Enfin, près de la moitié d'entre eux sont gratifiés.

### DES DISPARITÉS D'ACCÈS AU STAGE SUIVANT LE CURSUS

Un peu plus d'un tiers des étudiants entrant dans le champ de l'enquête a effectué un stage lors de l'année universitaire 2014-2015 (34 %). La proportion de stagiaires dans les différentes formations est comparable à celle observée lors des enquêtes précédentes.

#### Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2014-2015



Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les stages

C'est en licence professionnelle ainsi que dans les formations d'ingénieurs que la réalisation d'un stage une année donnée est la plus fréquente, puisqu'elle concerne environ quatre étudiants sur cinq et trois étudiants sur quatre respectivement. Ils sont aussi très répandus en DUT (près de deux étudiants sur trois).

En master, un peu plus d'un étudiant sur deux a effectué un stage en 2014-2015. Parmi les étudiants préparant un diplôme d'IEP, le recours au stage concerne 40 % des inscrits. Enfin, c'est dans les for-

mations de licence générale que les stages sont les moins fréquents (15 %).

Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le niveau de l'année de formation. En licence générale, celle-ci passe de 4 % en première année à 37 % en troisième année. La hausse se poursuit de façon régulière en master pour atteindre 64 % en deuxième année. En DUT, la différence est particulièrement marquée entre la première année (43 %) et la seconde (88 %).

### LES STAGES SE DÉROULENT LE PLUS SOUVENT DANS LA RÉGION D'ÉTUDE

Plus des deux tiers des stages se déroulent dans la région administrative de l'établissement d'étude, un cinquième se tient dans une autre région et 10 % à l'étranger.

C'est en master, en DUT et surtout en licence générale que les stages se font le plus souvent dans la région d'étude. Dans ces formations, les stages à l'étranger ne concernent pas plus de 10 % des étudiants. En licence professionnelle, il est plus fréquent que les stages se déroulent dans une autre région que celle de l'établissement de formation (30 %) mais les stages à l'étranger demeurent assez rares (9 %).

Les stages en dehors de la région sont plus fréquents dans les formations d'ingénieurs et les IEP : cette situation concerne au moins un stage sur deux. En IEP, les étudiants sont même 28 % à effectuer un stage à l'étranger. Dans les formations d'ingénieurs, ils sont 26 %.

### 56 % DES STAGES DURENT AU MOINS DEUX MOIS

La majorité des stages se déroule sur une période supérieure à deux mois (56 % de l'ensemble des

stages). C'est en licence professionnelle que les stages d'une durée supérieure à deux mois sont les plus fréquents (91 %). A l'inverse, moins d'un stage sur deux dure plus de deux mois en DUT et en licence générale. Cependant, dans ces formations comme ailleurs, la durée des stages augmente nettement avec le nombre d'années d'études. C'est par exemple le cas en licence générale où seulement 21 % des stages durent plus de deux mois en première année contre 36 % en troisième année.

## UN STAGE SUR DEUX S'ACCOMPAGNE D'UNE GRATIFICATION

La loi prévoit une rémunération minimale pour les stagiaires. Ainsi, une gratification est due lorsque la présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à deux mois, soit l'équivalent de 44 jours, au cours de l'année d'enseignement. Il convient de souligner que l'enquête ne permet pas de rapprocher l'information relative à la gratification des stages de celle relative à leur durée.

Près de la moitié des stages sont gratifiés (47 %). C'est en licence professionnelle que la gratification est la plus fréquente (85 %), suivie des formations d'ingénieurs (72 %). En revanche, seulement un stage sur cinq est gratifié en licence générale.

Un peu moins du quart des stages gratifiés bénéficient d'une gratification supérieure à 600 €. La gratification est plus souvent élevée dans les formations d'ingénieurs, en IEP et en master à un degré moindre : respectivement 50 %, 35 % et 27 % des stages gratifiés le sont au-delà de 600 €. A l'opposé, peu d'étudiants bénéficient d'une telle gratification en DUT (6 %) et en licence professionnelle (7 %).

**Ronan VOURC'H**  
MENESR-DGESIP-DGRI-SCSESR-SIES-A2.1

### Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2014-2015, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages (1)			Stages gratifiés	Gratification Supérieure à 600 €
				Région d'étude	Autre région française	A l'étranger		
Préparation DUT	1 <sup>ère</sup> année	43	4	76	21	4	8	9
	2 <sup>ème</sup> année	88	77	71	20	9	64	6
	<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>49</b>	<b>73</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>43</b>	<b>6</b>
Licence générale	1 <sup>ère</sup> année	4	21	84	14	2	13	15
	2 <sup>ème</sup> année	14	27	82	12	6	13	10
	3 <sup>ème</sup> année	37	36	78	14	8	24	12
	<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>32</b>	<b>79</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>20</b>	<b>12</b>
Licence pro.	<b>Ensemble</b>	<b>82</b>	<b>91</b>	<b>61</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>85</b>	<b>7</b>
Master	1 <sup>ère</sup> année	50	49	76	16	8	36	19
	2 <sup>ème</sup> année	64	81	66	23	11	72	31
	<b>Ensemble</b>	<b>56</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>55</b>	<b>27</b>
Formations d'ingénieurs	1 <sup>ère</sup> année	50	29	33	44	22	38	32
	2 <sup>ème</sup> année	83	89	28	34	38	68	38
	3 <sup>ème</sup> année	87	97	28	57	16	94	61
	<b>Ensemble</b>	<b>72</b>	<b>78</b>	<b>29</b>	<b>45</b>	<b>26</b>	<b>72</b>	<b>50</b>
IEP	<b>Ensemble</b>	<b>40</b>	<b>67</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>68</b>	<b>35</b>
<b>Tous cursus</b>		<b>34</b>	<b>56</b>	<b>70</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>47</b>	<b>23</b>

(1) Par le jeu des arrondis, le total en ligne des trois lieux de stages possibles peut être légèrement différent de 100.

Lecture : 43 % des inscrits en 1<sup>ère</sup> année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 4 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 4 % l'ont effectué à l'étranger. 8 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 9 % ont touché plus de 600 €.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les stages

### Méthodologie

Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université (y compris les deux CUFR ainsi que les universités de Dauphine et de Lorraine devenues de grands établissements), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Dans les établissements concernés, l'enquête porte uniquement sur les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2015. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP.

Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour chaque étudiant. C'est par exemple le cas des licences professionnelles et des préparations au DUT. Or, la part de stagiaires mesurée par l'enquête n'atteint pas 100 %. L'obligation porte en effet sur l'ensemble de la scolarité, de sorte qu'au moment de l'enquête, certains étudiants ont déjà fait leur stage, d'autres pas encore. Par ailleurs, certains étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, tandis que d'autres ont pu suivre des parcours non linéaires qui les ont conduits à interrompre leurs études.